



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Rapport de conformité sur l'accessibilité

Vous pouvez remplir un seul formulaire pour déposer un rapport portant sur 20 organismes. Pour ce faire, vous devez avoir les renseignements suivants sur chaque organisme:

- dénomination sociale
- numéro d'entreprise (NE9) ou identificateur LAPHO
- nombre d'employés en Ontario
- adresse

Les renseignements suivants doivent être les mêmes pour chaque organisme :

- catégorie d'organisme
- répartition du nombre d'employés (p. ex. 1-49, 50+)
- certificateur
- réponses à toutes les questions sur la conformité en matière d'accessibilité

Si ce n'est pas le cas, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque organisme.

Renseignements sur l'organisation

Tableau 1: Catégorie d'organisme, Répartition du nombre d'employés et Année de déclaration

Catégorie d'organisme (Obligatoire)	Répartition du nombre d'employés (Obligatoire)	Année de déclaration (Obligatoire)
Secteur public désigné	50 Employés ou plus	2025 DPS



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Détails de l'entreprise

Comment compter vos employés?

Dans votre dénombrement des employés, incluez toutes les personnes suivantes :

- les employés à temps plein;
- les employés à temps partiel;
- les employés saisonniers;
- les travailleurs contractuels.

Ne comptez pas :

- les employés hors de l'Ontario;
- les bénévoles;
- les entrepreneurs indépendants;
- les organisations qui n'ont aucun employé ne sont pas tenues de soumettre un rapport de conformité sur l'accessibilité et doivent plutôt soumettre une mise à jour du profil de l'organisation.

Comment puis-je trouver mon numéro d'entreprise de l'ARC?

Vous pouvez trouver votre NE9 comme suit:

- ouvrir une session dans Mon dossier d'entreprise de l'ARC
- vérifier votre avis de cotisation pour la TPS/TVH ou la société en vertu des détails de l'avis
- vérifier votre avis de crédit pour la TPS/TVH
- pour en savoir plus, visitez le site Web Numéro d'entreprise - Canada.ca (<https://www.canada.ca/fr/services/impots/numero-dentreprise.html>)

Comment trouver votre industrie?

Vous pouvez rechercher des codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en utilisant le site Web de Statistique Canada. (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1369825)



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Tableau 2: Détails organisationnels de l'entreprise (maximum de 20)

Numéro d'article	Dénomination sociale de l'organisme (Obligatoire)	Nombre d'employés en Ontario (Obligatoire)	Numéro d'entreprise (NE9) ou Identificateur LAPHO (Obligatoire)	Nom commercial de l'organisme	Secteur qui décrit le mieux la principale activité commerciale de votre organisme (Obligatoire)	Sous-secteur (Obligatoire)	Groupe industriel (Obligatoire)
Article n° 1	La Cité collégiale	1481	121719421	La Cité collégiale	61 - Services d'enseignement	611 - Services d'enseignement	6112 - Collèges communautaires et cégeps



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Adresse commerciale

Adresse permettant de transmettre la correspondance à l'administrateur/au cadre dirigeant de l'entreprise, qui est responsable de la conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Tableau 3: Adresse commerciale de l'organisation (maximum de 20)

Numéro d'article	Dénomination sociale de l'organisme (Obligatoire)	Ligne 1 adresse (Obligatoire)	Ligne 2 adresse	Ville (Obligatoire)	Province ou État (Obligatoire)	Code postal ou Zip code (Obligatoire)	Pays (Obligatoire)
Article n° 1	La Cité collégiale	801 Promenade de l'Aviation		Ottawa	ON (Ontario)	K1K 4R3	Canada

Adresse de correspondance

Adresse permettant de transmettre la correspondance à la personne responsable de coordonner les activités de conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Tableau 4: Adresse de correspondance de l'organisation (maximum de 20)

Numéro d'article	Dénomination sociale de l'organisme (Obligatoire)	Ligne 1 adresse (Obligatoire)	Ligne 2 adresse	Ville (Obligatoire)	Province ou État (Obligatoire)	Code postal ou Zip code (Obligatoire)	Pays (Obligatoire)
Article n° 1	La Cité collégiale	801 Promenade de l'Aviation		Ottawa	ON (Ontario)	K1K 4R3	Canada



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Comprendre les exigences en matière d'accessibilité

Avant de commencer à remplir votre rapport, vous pouvez obtenir de l'information sur vos obligations en matière d'accessibilité à [ontario.ca/accessibilite](https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public). (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public>)

D'autres exigences en matière d'accessibilité s'appliquent si vous êtes :

- un conseil de bibliothèque (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-7>)
- un producteur de matériel pédagogique (par exemple des manuels scolaires) (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-6>)
- un établissement d'enseignement (par exemple, commission scolaire, collège, université ou école) (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-6>)
- une municipalité (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public>)

Votre organisation est-elle une municipalité? (Obligatoire)

Oui Non (Si la réponse est non, veuillez-vous rendre à la section Déclaration d'attestation)

Votre municipalité présente-t-elle ce rapport au nom des commissions locales (eg. commission de la bibliothèque, commission de police)? (Obligatoire)

Oui Non (Si la réponse est non, veuillez-vous rendre à la section Déclaration d'attestation)

Si vous êtes une municipalité qui présente ce rapport, et que vous le soumettez également au nom de commissions locales, veuillez indiquer ci-dessous quelles commissions sont concernées.



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Renseignements sur le conseil d'administration

Veuillez noter que vous pouvez fournir jusqu'à 20 commissions

Tableau 5 : Renseignements sur le conseil d'administration (maximum de 20)

Numéro d'article	Nom de la commission (Obligatoire)	Type de commission (Commission de police, Commission de la bibliothèque, Autre (veuillez préciser)) (Obligatoire)	Date de l'ajout (aaaa-mm-jj) (Obligatoire)



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Déclaration d'attestation

L'article 15 de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario exige que les rapports sur l'accessibilité englobent une déclaration attestant que tous les renseignements exigés ont été fournis et qu'ils sont exacts. Ces rapports doivent être signés par une personne qui a le pouvoir de lier l'organisme/les organismes.

Remarque: Est coupable d'une infraction à la Loi toute personne qui fournit des renseignements faux ou trompeurs dans un rapport de l'accessibilité aux termes de la LAPHO.

Le certificateur peut désigner une personne-ressource principale d'un ou de plusieurs organismes avec qui le Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité peut communiquer; autrement, le certificateur représente le principal point de contact.

Certificateur: Une personne qui peut lier légalement l'organisme/les organismes.

Personne-ressource principale: La personne qui représentera le principal point de contact en ce qui concerne les problèmes d'accessibilité

Attestation

J'atteste que tous les renseignements sont exacts et que j'ai le pouvoir de lier l'organisation (Obligatoire)

Date d'attestation (aaaa-mm-jj) (Obligatoire) _____ 2025-11-21 _____



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Renseignements sur le certificateur

Tableau 6: Renseignements sur le certificateur

Nom de famille (Obligatoire)	Prénom (Obligatoire)	Titre du poste (Obligatoire)	Numéro de téléphone d'affaires (Obligatoire)	Numéro de poste téléphonique (si possible)	Adresse courriel (Obligatoire)	Autre numéro de téléphone	Numéro de poste téléphonique (si possible)	Numéro de télécopieur
Bessette	Pascal	Vice President	613-742-2483		pbesse@lacitec.on.ca			

Personne-ressource principale de l'organisme/des organismes

Cochez si la personne-ressource principale est la même que le certificateur

Tableau 7: Personne-ressource principale

Nom de famille (Obligatoire)	Prénom (Obligatoire)	Titre du poste (Obligatoire)	Numéro de téléphone d'affaires (Obligatoire)	Numéro de poste téléphonique (si possible)	Adresse courriel (Obligatoire)	Autre numéro de téléphone	Numéro de poste téléphonique (si possible)	Numéro de télécopieur
Moreau	Marie Nathalie	Director	613-742-2483		mmoreau@lacitec.on.ca			



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Questions de conformité

Section Générale

Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans la section Dispositions générales? Oui Non

Ressources pour la Question

- Lisez la partie I : Dispositions générales du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191> ↗)
- En savoir plus sur les exigences de la question 1 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public> ↗)
- Exemple de politique en matière d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00090> ↗)
- Plans d'accessibilité pluriannuels des organisations désignées du secteur public (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00120> ↗)
- Liste de contrôle pour les exigences de formation en matière d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00092> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Les politiques en matière d'accessibilité sont à jour, et un plan d'action annuel est déployé pour assurer la mise en œuvre des activités prévues dans le plan pluriannuel 2023-2028. En complément de la formation obligatoire sur la LAPHO, des formations supplémentaires portant sur l'accessibilité sont offertes chaque année.

Normes pour l'information et les communications

Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'information et les communications?

Oui Non



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Ressources pour la Question

- Lisez la partie II : Normes pour l'information et les communications du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191> ↗)
- Liste de contrôle pour les ressources et le matériel didactique et de formation accessibles (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00119> ↗)
- Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 du Consortium World Wide Web (<https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/wcag/fr> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Une section portant sur la disponibilité de formats accessibles sur demande est intégrée aux directives pédagogiques ainsi qu'aux plans de cours. La Cité a également mandaté une expertise externe pour réaliser un audit de son site Web et formuler des recommandations visant à optimiser l'accessibilité.

Normes pour l'emploi

Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'emploi? Oui Non

Ressources pour la Question

- Lisez la partie III : Normes pour l'emploi du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK20> ↗)
- En savoir plus sur les exigences de la question 3 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public> ↗)
- Exemple de plan et de modèle d'aide au retour au travail (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/0047> ↗)
- Exemple de plan et de modèle d'accommodelement (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/0048> ↗)
- Fournir de l'information d'urgence accessible aux employés (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00032> ↗)



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

- Processus de recrutement accessible (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00031> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Les personnes candidates convoquées en entrevue sont informées des mesures d'adaptation offertes dans le cadre du processus de dotation (entrevues, tests, etc.), et tous les documents utilisés sont disponibles en formats accessibles. La Cité dispose également d'une politique sur les mesures d'accommodement, qui comprend un formulaire dédié à la demande de plans d'accommodement individualisés. Par ailleurs, le programme de retour au travail tient compte des besoins particuliers de chaque membre du personnel, incluant les accommodements requis.

Normes pour le transport

- Votre organisation offre-t-elle des services de transport, directement ou par l'entremise d'un tiers? Oui Non

Ressources pour la Question

- Lisez la partie IV : Normes pour le transport du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK35> ↗)
- En savoir plus sur les exigences de la question 4 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-10> ↗)
- Guide de référence des normes de transport (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00336> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Non applicable.



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

Normes pour la conception des espaces publics

Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour la conception des espaces publics? Oui Non

Ressources pour la Question

- Lisez la partie IV.1 : Normes pour la conception des espaces publics du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK91> ↗)
- En savoir plus sur les exigences de la question 5 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public> ↗)
- Guide de référence sur les normes pour la conception des espaces publics (NCEP) (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00335> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Plusieurs améliorations ont été réalisées dans les espaces publics, notamment la construction de nouveaux trottoirs, l'installation de débarcadères supplémentaires et sécuritaires, la mise en place de lumières bleues pour signaler les situations d'urgence, ainsi que l'ajout de mobilier ajustable dans les salles de classe.

Normes pour les services à la clientèle

Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour les services à la clientèle ? Oui Non

Ressources pour la Question

- Lisez la partie IV.2 : Normes pour les services à la clientèle du Règlement de l'Ontario 191/11 (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK148> ↗)



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Secteur public désigné Rapport de conformité sur l'accessibilité

- En savoir plus sur les exigences de la question 6 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-7>)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125>)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des renseignements supplémentaires pour appuyer votre réponse à la question.)

Le nouveau Carefour de la réussite tient compte des options en matière d'accessibilité.